

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, FESSY Véronique, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, Magali BOULLIER.

Etaient absents : DENIS Sylvie, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël.

Secrétaire de séance : Jean-Marc SCHIMITZ.

Date d'envoi de la convocation : 08 décembre 2022.

PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE ET RURALE - ANNEE 2023

Hubert MONDIERE informe le Conseil Municipal que la commission « Voirie » s'est réunie et que nous avons reçu des devis de la part de Mr Chazelle dans le cadre de l'assistance technique de la voirie.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déposer les dossiers de demande de subvention pour la Voirie 2023 auprès du Conseil Départemental de la Loire.

Où cet exposé, l'Assemblée Communale, à l'unanimité:

1. Propose la remise en état de la voirie

- VC n° 04	Route de la Voisinée (250 m)	13 211,50 € H.T.
- VC n° 24	Chemin du Prunier (215 m)	14 917,35 € H.T.
- VC n° 05	Chemin des Etangs (425 m)	12 510,00 € H.T.
- VC n° 15	Chemin Delaine (18m)	3 369,00 € H.T.

Total Général H.T. 44 007,85 € H.T.

Au vu des devis établis par les services du Département.

2. Demande à Monsieur le Maire que soit sollicitée l'aide financière pouvant être accordée à la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SCHIMITZ.

Pour extrait certifié conforme.
A Pradines, le 13 décembre 2022.
Le Maire,
Charles BRUN.